



caisse cantonale
neuchâtelaise de compensation
pour allocations familiales

+ -

rapport de gestion

2015





STATUT, TÂCHES ET IMMEUBLES	2
ACTIVITES DES SERVICES	3-4
RESULTATS COMPTABLES	5-6



Statut

La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation AVS/AI/APG est chargée de l'administration de la Caisse d'allocations familiales au sens des dispositions de l'art. 2 du règlement de la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales du 21 décembre 1988. Cette dernière a son siège au Faubourg de l'Hôpital 28 à Neuchâtel. Elle vous présente, conformément aux dispositions de l'art. 18 du même règlement, son rapport annuel d'activités de l'exercice 2015.

Tâches

La Caisse cantonale neuchâteloise de compensation pour allocations familiales (ALFA) est chargée de l'application de la Loi sur les allocations familiales (LAFAM) du 24 mars 2006, de la Loi d'introduction du 3 septembre 2008 de la loi sur les allocations familiales fédérales (LILAFam) et des dispositions prévues dans le cadre des allocations familiales dans l'agriculture (Loi cantonale sur la promotion de l'agriculture du 23 juin 1997). En outre, elle perçoit les contributions du Fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP), ainsi qu'au Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial (LAE).

L'organe de révision est la fiduciaire PricewaterhouseCoopers SA, Place Pury 13, case postale 2836, 2001 Neuchâtel.

Immeubles

La Caisse de compensation pour allocations familiales est propriétaire de deux immeubles locatifs à Cortaillod, rue des Pièces-Chaperon 3 et 5. Ces bâtiments sont régulièrement entretenus et ils ont été repeints en 2015. Elle est également propriétaire d'un immeuble administratif de type "Minergie Plus" actuellement en phase finale de construction à La Chaux-de-Fonds, rue Chandigarh 2, qui dès le mois de mars 2016, abritera l'Office cantonal de l'assurance-Invalidité.



Cotisations

Le taux de contributions est fixé à 2,1% de la masse salariale des employeurs et du revenu en tant qu'indépendant déterminant pour l'AVS/AI/APG. Le produit de l'ensemble des cotisations de l'exercice 2015 s'élève à CHF 57'215'288.00. Le taux de contributions est appliqué de manière identique aux personnes de condition indépendante, toutefois le revenu soumis est plafonné à CHF 126'000.00.

Allocations familiales

Montants des allocations familiales dans le canton de Neuchâtel		Montant en CHF	
Premier enfant	Minimum fédéral : CHF 200.00	220.00	
Deuxième enfant	Minimum fédéral : CHF 200.00	220.00	
Troisième enfant et les suivants	Minimum fédéral : CHF 200.00	250.00	
Complément pour la formation professionnelle	Minimum fédéral : CHF 50.00	80.00	
Allocation de naissance		1'200.00	

Nombre de ménages	2014	2015	+/- (%)
Ménages avec 1 enfant	4'213	4'376	3.87
Ménages avec 2 enfants	4'088	4'111	0.56
Ménages avec 3 enfants	1'091	1'089	-0.18
Ménages avec 4 enfants	215	201	-6.51
Ménages avec 5 enfants	20	24	20.00
Ménages avec 6 enfants	3	6	100.00
	9'630	9'807	1.84

Nombre de bénéficiaires	2014	2015	+/- (%)
Salariés	9'096	9'215	1.31
Personnes de condition indépendante	487	533	9.45
Personnes sans activité lucrative	480	494	2.92
	10'063	10'242	1.78

Nombre d'allocations familiales et de formation	2014	2015	+/- (%)
Salariés	15'739	15'847	0.69
Personnes de condition indépendante	820	887	8.17
Personnes sans activité lucrative	826	840	1.69
	17'385	17'574	1.09

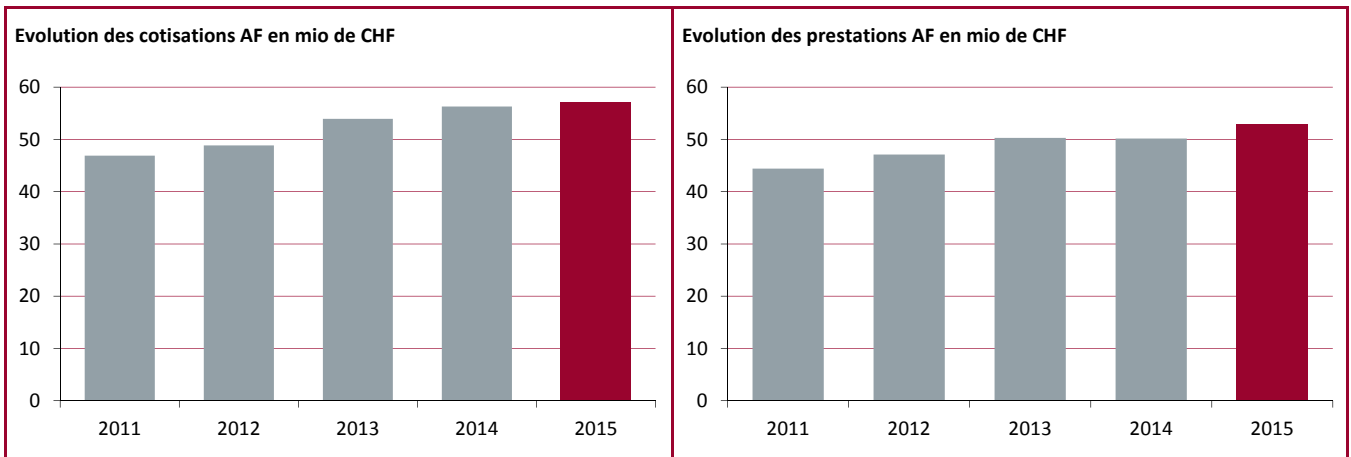
Nombre d'allocations uniques (naissance et adoption)	2014	2015	+/- (%)
Salariés	762	652	-14.44
Personnes de condition indépendante	28	37	32.14
Personnes sans activité lucrative	66	76	15.15
Personnes au chômage	24	23	-4.17
	880	788	-10.45



Prestations d'allocations familiales (en CHF)	2014	2015	+/- (%)
Salariés	46'608'709	49'047'179	5.23
Personnes de condition indépendante	2'614'304	3'041'992	16.36
Personnes sans activité lucrative	2'769'077	3'092'741	11.69
	51'992'090	55'181'912	6.14

Prestations d'allocations uniques (en CHF)	2014	2015	+/- (%)
Salariés	914'600	794'600	-13.12
Personnes de condition indépendante	33'600	44'400	32.14
Personnes sans activité lucrative	108'000	118'800	10.00
	1'056'200	957'800	-9.32

Contributions (en CHF)	2014	2015	+/- (%)
Salariés	51'746'559	52'704'984	1.85
Personnes de condition indépendante	4'550'816	4'510'303	-0.89
	56'297'375	57'215'287	1.63



Les graphes ci-dessus ne concernent que les salariés et les personnes de condition indépendante (dès le 1^{er} janvier 2013) car les personnes sans activité lucrative sont à la charge du canton.

Contrôles d'employeurs

Durant l'exercice 2015, le secteur de révision a procédé à 233 contrôles dans le domaine des allocations familiales au siège des affiliés. Des rectificatifs ont dû être établis dans 81 cas (soit le 34.76%).

Durant la même année, la SUVA a procédé à 128 contrôles dans le domaine des allocations familiales au siège des affiliés. Des rectificatifs ont dû être établis dans 38 cas (soit le 29.68%).

	Salaires en CHF	Contributions en CHF
Non déclarés	2'265'536.25	47'574.70
Déclarés à tort	305'761.80	6'426.60



Allocations familiales (ALFA) - Compte de fonds

	2014		2015	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Prestations allocations familiales	46'608'709.25		49'047'179.15	
Prestations allocations de naissances	914'600.00		794'600.00	
Prestations allocations familiales indépendants	2'613'017.30		2'988'501.25	
Prestations allocations de naissances indépendants	33'600.00		44'400.00	
Prestations allocations familiales "petits paysans"	3'612.55		2'741.60	
Prestations allocations familiales non-actifs	2'877'077.40		3'211'541.10	
Amort. de cotis. et prest. à rest. (y c. indépendants)	389'082.95		648'912.35	
Cotisations allocations familiales		51'746'559.00		52'704'984.50
Cotisations allocations familiales indépendants		4'550'816.45		4'510'303.70
Indemnités en réparation du dommage		10'747.15		11'322.35
Prestations à restituer (y. c. indépendants)		153'032.55		240'015.55
Contribution cantonale aux alloc. familiales non-actifs		2'877'077.40		3'211'541.10
Excédent de produits	5'898'533.10		3'940'291.75	
	59'338'232.55	59'338'232.55	60'678'167.20	60'678'167.20

Allocations familiales (ALFA) - Compte d'administration

	2014		2015	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Frais de personnel	1'389'823.62		1'407'686.73	
Fournitures et mobilier de bureau	42'206.99		44'853.55	
Informatique	143'554.27		152'987.76	
Autres frais divers	64'833.78		57'498.10	
Loyer + charges	64'198.38		65'975.69	
Indemnités dues à des tiers	24'084.00		24'084.00	
Intérêts rémunérateurs contributions	6'682.00		7'472.00	
Amortissements d'équipements	2'522.30		437.40	
Constitution de provisions investissements techniques	0.00		350'000.00	
Charges immeuble Hôpital 28, Neuchâtel	178'627.50		0.00	
Constitution de provisions pour emploi	1'826'173.60		0.00	
Charges immeuble Hôpital 30, Neuchâtel	7'602.75		0.00	
Charges immeubles Pièces-Chaperons 3-5, Cortaillod	233'094.80		213'890.20	
Amort. immeubles Pièces-Chaperons 3-5, Cortaillod	48'000.00		48'000.00	
Moins-values sur titres	0.00		137'461.72	
Frais de gestion + droit de garde	55'163.20		93'679.46	
Constitution de provisions moins-values sur titres	0.00		502'270.20	
Frais d'administration AF		49'120.55		5'398.10
Indemnités intérêts moratoires		19'523.00		16'779.00
Refacturation frais d'administration alloc. non-actifs		260'000.00		265'200.00
Produits placements des capitaux		538'558.11		632'249.57
Produits immeuble Hôpital 28, Neuchâtel		99'900.00		0.00
Bénéfice s/vente Hôpital 28, Neuchâtel		1'621'713.60		0.00
Produits immeuble Hôpital 30, Neuchâtel		58'860.00		0.00
Bénéfice s/vente Hôpital 30, Neuchâtel		278'800.00		0.00
Produits immeubles Pièces-Chaperons 3-5, Cortaillod		289'164.50		280'862.65
Dissolution provision entretien Pièces-Chaperons 3-5		0.00		200'000.00
A la charge du fonds allocations familiales		870'927.43		1'705'807.49
	4'086'567.19	4'086'567.19	3'106'296.81	3'106'296.81



Allocations familiales (ALFA) - Bilan comptable

	2014		2015	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Compte de chèques postaux	2'683'054.26		4'812'090.17	
Comptes bancaires	8'210'764.57		2'666'308.42	
Impôts anticipés	28'747.52		37'904.03	
Débiteur Offidus SA	27'188.85		2'972.45	
Débiteur allocations familiales non-actifs	261'943.20		320'619.20	
Actifs transitoires	26'940.61		53'769.82	
Affiliés ALFA	2'617'549.29		1'805'237.05	
Prestations à restituer	31'444.00		21'437.55	
Affiliés FFPP	121'482.98		108'932.00	
Affiliés LAE	342'173.20		322'606.90	
Affiliés indépendants	1'206'313.10		1'369'812.15	
Prestations à restituer indépendants	34'490.55		39'156.90	
Avoir envers le secteur comptable 1 ALFA	1'606'088.69		0.00	
Avoir envers le secteur comptable 1 FFPP	511'145.05		504'711.43	
Avoir envers le secteur comptable 1 LAE	1'512'975.30		1'505'030.40	
Avoir envers le secteur comptable 1 ALFA ind.	3'324'051.50		4'741'549.15	
Titres	8'670'327.00		11'697'152.86	
Immeuble Le Corbusier, La Chaux-de-Fonds	3'261'112.90		7'584'412.90	
Immeubles Pièces-Chaperons 3-5, Cortaillod	3'885'000.00		3'837'000.00	
Dettes envers le secteur comptable 1 ALFA		0.00		225'075.80
Paiements en retour		0.00		11'493.10
Créanciers FFPP		648'646.63		618'416.28
Créanciers LAE		1'855'148.50		1'827'637.30
Passifs transitoires		11'013.00		13'342.00
Provisions pour investissements techniques		0.00		350'000.00
Provisions pour moins-values comptables s/placements		1'367'729.80		1'870'000.00
Provisions pour emploi		1'826'173.60		1'826'173.60
Provisions pour rénovation Pièces-Chaperons 3-5		200'000.00		0.00
Fonds de réserves		27'426'556.17		32'454'081.04
Bénéfice		5'027'524.87		2'234'484.26
	38'362'792.57	38'362'792.57	41'430'703.38	41'430'703.38

Le fonds de réserves au 1^{er} janvier 2016 se monte à CHF 34'688'565.30.



adresse
fbg de l'hôpital 28
case postale 2116
2001 neuchâtel

téléphone
032 889 65 01
e-mail
ccnc@ne.ch

fax
032 889 65 02
web
www.caisseavsne.ch